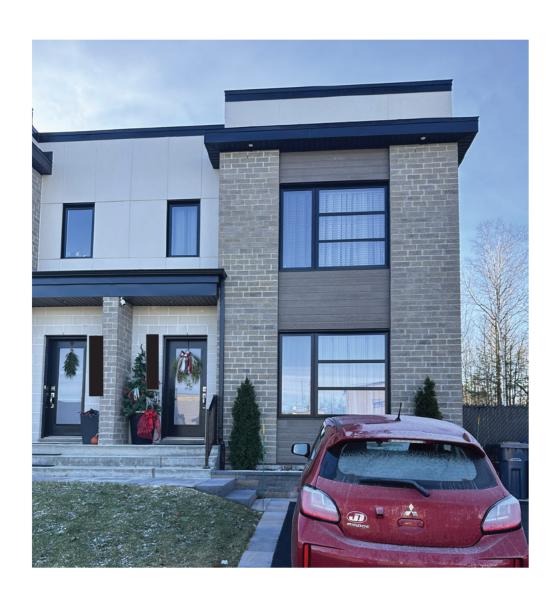


## **DEMANDE DE SOUMISSIONS N° 2878**

# RÉFÉRENCE N° 10063-2878



4101, rue Molson, bureau 300 Montréal (Québec) H1Y 3L1 Courriel: Info@GarantieGCR.com

 Téléphone :
 514 657-2333

 Sans frais :
 1 855 657-2333

 Télécopieur :
 514 657-2335

#### **IDENTIFICATION DU DOSSIER**

Adresse du bâtiment

Numéro de la demande de soumission Numéro du dossier de prise en charge Numéro de la réclamation Chargé de projet Coordonnées 2878 2401 10063 Vincent Quesnel vquesnel@garantiegcr.com 514 657-2333 , 118

## **TABLE DES MATIÈRES**

Identification du dossier	 2
Table des matières	
Contexte	 3
Exigences générales	
Devis technique	 5
1. Deux moustiquaire manquantes - fenêtres du sous-sol	 5
2. Défaut au pourtour des luminaires installés au-dessus de l'îlot	 6
3. Armoires de cuisine et salle de bain à corriger	
4. Salle de bain - trous au mur	 9
5. Fenêtre de la salle familiale du sous-sol difficile à ouvrir	
6. Finition à compléter au pourtour de la douche du sous-sol	 11
7. Hotte de cuisinière mal positionnée	 . 12
8. Carrelage céramique de la salle d'eau	
9. Finition de l'escalier	 . 14
10. Traicième couche de pointure pon appliquée	16

#### CONTEXTE

Garantie Construction Résidentielle (ci-après « GCR ») est l'organisme à but non lucratif (OBNL) autorisé par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) pour administrer le plan de garantie de bâtiments résidentiels neufs pour l'ensemble du territoire québécois. Le plan de garantie permet à tout acquéreur d'un bâtiment résidentiel neuf couvert d'en bénéficier automatiquement selon les modalités sont établies dans le Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (le « Règlement »).

Afin d'assurer la protection des acheteurs de manière pérenne, GCR favorise la qualité de la construction. L'organisme s'est doté d'un système de management de la qualité, accrédité ISO 9001 depuis 2018, et appuyé sur ses cinq valeurs : l'excellence, l'équité, la transparence, le respect et la responsabilité.

Le présent devis est établi à la suite d'une réclamation des bénéficiaires de l'immeuble ci-avant identifié, que l'administrateur a reconnu comme étant garanti. L'entrepreneur d'origine n'étant pas intervenu dans les délais requis, GCR doit prendre en charge les travaux correctifs. Le chargé de projet de GCR coordonne les travaux avec le ou les fournisseurs qui seront sélectionnés à l'issue de l'appel d'offres, et les bénéficiaires de la garantie.

### **EXIGENCES GÉNÉRALES**

Toute soumission sera basée sur un mode forfaitaire ; elle devra énumérer de manière distincte le coût avant taxes, le montant de la TPS et de la TVQ ainsi que le montant total pour la réalisation des travaux

La soumission sera ventilée pour chaque point du présent devis. L'entrepreneur devra notamment y indiquer le coût associé à chacun des points ainsi que la nature des travaux qui seront effectués.

Sauf indications contraires, l'entrepreneur doit fournir tous les matériaux, l'entreposage, la main-d'œuvre, l'outillage, l'équipement, le transport et les installations temporaires qui sont nécessaires à l'exécution complète des travaux.

L'entrepreneur est tenu de respecter les normes, lois et règlements fédérales, provinciales et municipales en vigueur.

Les produits, les matériaux, les appareils, les équipements et les pièces utilisés pour l'exécution des travaux doivent être neufs, en parfait état et de la meilleure qualité pour les fins auxquelles ils sont destinés.

La mise en œuvre doit être de la meilleure qualité possible, et les travaux doivent être exécutés par des ouvriers de métier, qualifiés dans leurs disciplines respectives, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Tous les points doivent être coordonnés entre eux. Le montant alloué pour des travaux communs à plusieurs points doit être partagé au prorata, le cas échéant.

L'Entrepreneur sera responsable et assumera les frais de toute démarche administrative nécessaire à l'ouverture du chantier incluant tout permis, déclarations et autres formalités nécessaires selon l'envergure des travaux.

L'Entrepreneur devra se comporter de manière à minimiser les dérangements pour les occupants de l'immeuble au cours de l'exécution des travaux et s'engage à la remise en état des lieux, à ses frais, à la fin des travaux.

Le sommaire des travaux énuméré au présent document n'est pas limitatif, ni à l'étape de la demande de soumission ni au moment de l'exécution des travaux. D'autres solutions acceptables pourraient être exécutées pour atteindre la performance ou les résultats souhaités, lesquelles devront être discutées préalablement avec le chargé de projet aux travaux de la GCR.

## **DEVIS TECHNIQUE**

## 1. DEUX MOUSTIQUAIRE MANQUANTES - FENÊTRES DU SOUS-SOL

Point de réclamation n° 2

Fournir et installer 3 moustiquaires des fenêtres situé au sous-sol. Les dimensions devront être validé sur place.



Information utile:

manufacturier de fenêtre: Portes & fenêtres EBI-Tech, Thetford Mines.

## 2. DÉFAUT AU POURTOUR DES LUMINAIRES INSTALLÉS AU-DESSUS DE L'ÎLOT

Point de réclamation n° 5

Plafond : Les travaux consistent à corriger les défauts du plafond autour des plafonniers situés au-dessus de l'ilot.

Plâtrer et poncer au besoin.

L'entrepreneur devra assurer la protection complète des biens et de l'environnement de travail.



## 3. ARMOIRES DE CUISINE ET SALLE DE BAIN À CORRIGER

Point de réclamation n° 7

Ajuster l'ensemble des portes et tiroirs de cuisine incluant l'îlot de cuisine ainsi que les meubles lavabo de la salle de bain de l'étage.

Enlever les résidus de colle sur les rebords des panneaux de porte.

Fournir et installer un panneau de finition sous le cabinet de cuisine de la couleur équivalent au cabinet existant .











#### 4. SALLE DE BAIN - TROUS AU MUR

Point de réclamation n° 9

Les travaux consistent à boucher l'ouverture apparente autour du tuyau l'alimentation d'eau de la toilette située au sous-sol.

Plâtrer la surface et poncer la surface. Fournir et appliquer 1 couche d'arrêt et de 2 couches de peinture sur les surfaces non peintes.

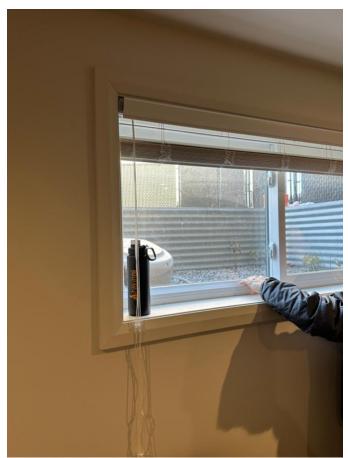


#### 5. FENÊTRE DE LA SALLE FAMILIALE DU SOUS-SOL DIFFICILE À OUVRIR

Point de réclamation n° 10

L'entrepreneur devra corriger et ajuster les glissières des volets de fenêtre situés au sous-sol pour permettre l'ouverture adéquate et conforme.

Nombre de fenêtres à ajuster: 3





Information utile:

manufacturier de fenêtre: Portes & fenêtres EBI-Tech, Thetford Mines.

#### 6. FINITION À COMPLÉTER AU POURTOUR DE LA DOUCHE DU SOUS-SOL

Point de réclamation n° 8

L'entrepreneur devra compléter la finition entre le plancher et la douche situés au sous-sol.

Appliquer un scellant de couleur équivalent au revêtement de plancher.



#### 7. HOTTE DE CUISINIÈRE MAL POSITIONNÉE

Point de réclamation n° 3

Plafond : plâtrer et poncer la réparation au plafond, près de la hotte de cuisine et peindre la surface du plafond.

Fournir et appliquer 1 couche d'apprêt sur les surfaces non peintes et 2 couches de fini.

L'entrepreneur devra assurer la protection complète des biens et de l'environnement de travail.





Estimation de la superficie du plafond : 410 pi carré.

#### 8. CARRELAGE CÉRAMIQUE DE LA SALLE D'EAU

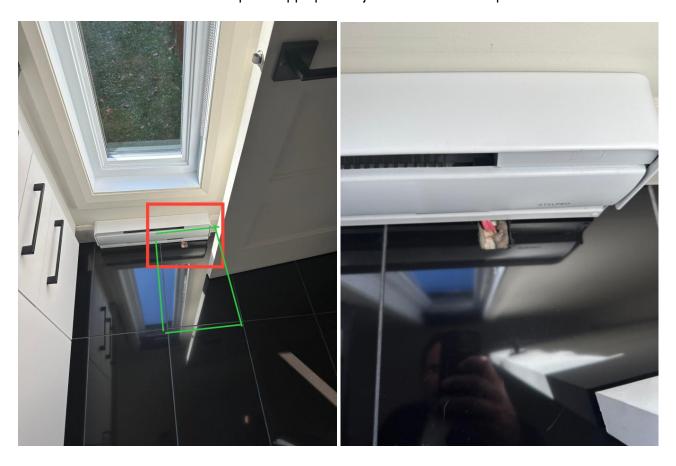
Point de réclamation n° 4

Les travaux consistent à remplacer un carreau du carrelage de plancher dans la salle d'eau du RDC.

Assurer que le câble de la plinthe de chauffage électrique apparent soit non visible et ne gêne pas l'installation de la nouvelle tuile.

L'entrepreneur devra enlever la tuile existante et préparer la surface afin de recevoir la nouvelle tuile.

Fournir et installer une tuile identique et appliquer un joint de coulis identique à l'existant.



Information code pour la céramique (unicolor 12x24 super noir, poli, - OV.UN.BLK 1224.PL de chez Labrecque plancher décor Inc.

# idem: 04tuiOVUNBLK1224PL

#### 9. FINITION DE L'ESCALIER

Point de réclamation n° 6

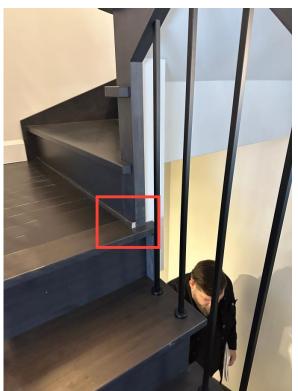
Les travaux consistent à corriger et compléter la finition de la cage d'escalier.

Fournir et installer divers types de moulure.











#### 10. TROISIÈME COUCHE DE PEINTURE NON APPLIQUÉE

#### Point de réclamation n° 1

Les travaux consistent à réviser les imperfections visibles de la finition des murs et plafond des cages d' escalier, passage, salle de bain principale, salle d'eau, chambre principale et du rez-de-chaussée en incluant certains correctifs des moulures et cadrages et portes intérieures.

Gratter, nettoyer, plâtrer et poncer les réparations aux endroits requis.

Appliquer 1 couche de fini sur les surfaces déjà peint.

Appliquer 1 couche d'apprêt et 2 couches de fini sur les surfaces non peintes.

L'entrepreneur à la responsabilité de la protection complète des biens et de l'environnement de travail. Limiter la poussière, et ce, chaque jour de travail. Le bâtiment sera occupé par les propriétaires durant les travaux.

Détail des pièces touché :

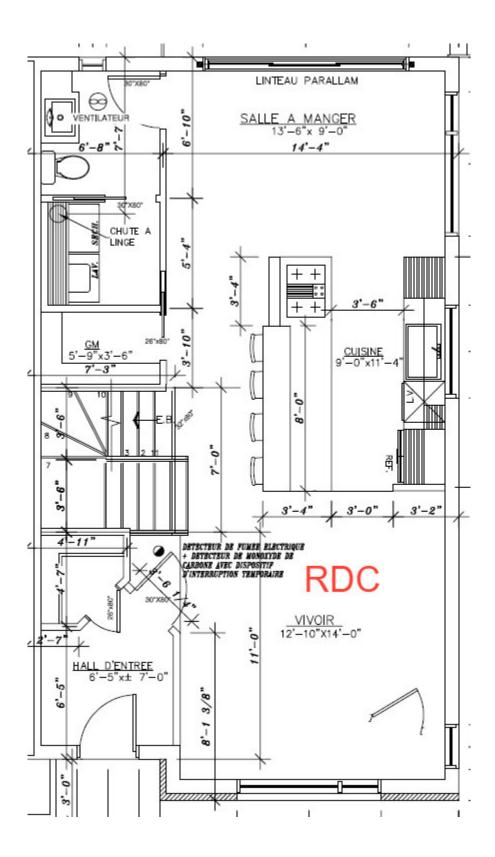
#### **RDC**

- Moulure et cadrage hall d'entrée. 6'-5" x 7'
- Plafond et moulure de plancher complet du RDC

Vivoir: 12'-10" x 14'Cuisine: 9' x 11'-4"

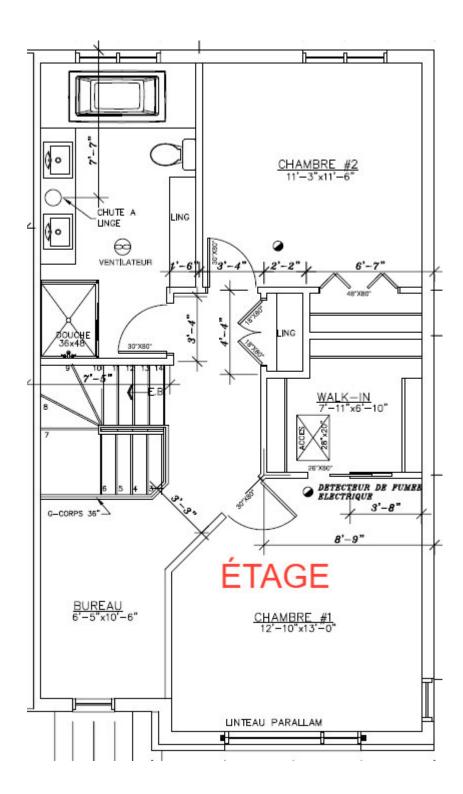
• Salle à manger : 13'-6" x 9'

• Moulure de plancher de la salle d'eau RDC 5'-10" x 6'



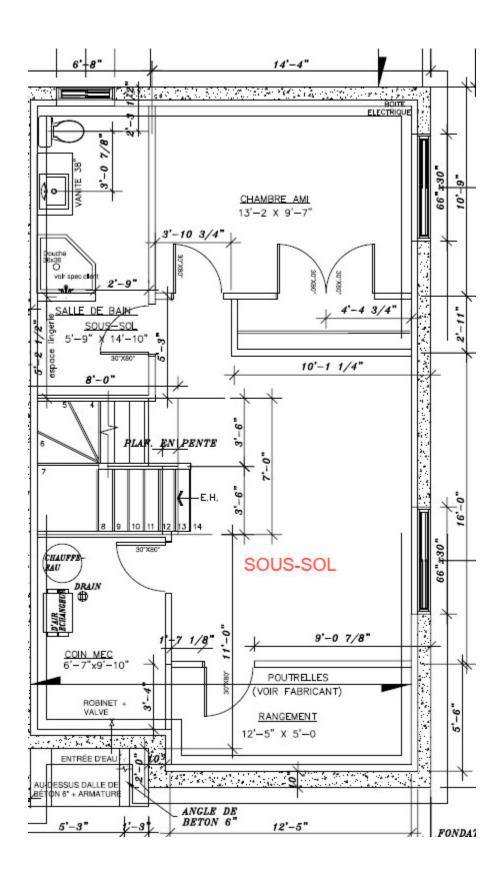
#### Étage:

- Plafond et mur complet de la chambre #2 à l'étage. 11'3" x 11'6"
- Plafond et murs adjacents à la chambre et du passage, cadrage et moulure de plancher de la salle de bain de l'étage. 8'-7" x 14'-8" (voir plan pour détail).
- Plafond, cadrage et moulure du passage et bureau de l'étage (voir plan)



#### Sous-sol:

- Murs et moulure complète de la cage d'escalier (RDC au sous-sol) 7' x7'
- Moulure et cadrage complet de la salle de séjour.
- Moulure et cadrage de la salle de bain du sous-sol.
- Murs complet adjacent à la vanité/toilette/douche.



#### Visuel de l'état des lieux:

